



AI GROUP

SAS AU CAPITAL DE 255.831 EURO
Siège Social : ZI La Naurais Bachaud
86530 NAINTE

RCS POITIERS B 334 042 991

RAPPORT SPECIAL Art L 225-204

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames , Messieurs

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article L 225-204 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport sur la réduction du capital envisagée .

Il appartient à votre Président d'établir un rapport sur les motifs de cette opération ainsi que sur les modalités proposées. Il m'appartient de donner mon avis sur les modalités proposées et le respect de l'égalité entre les actionnaires .

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que les modalités proposées sont mentionnées dans le rapport de votre Président , qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes , de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées .

Je vous informe que je n'ai pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui ramènera momentanément le capital social à 0 euro sous la condition suspensive qu'une augmentation de capital social de 285.715 euro immédiate soit elle-même décidée par votre assemblée .

Paris , le 13 Décembre 2011
Le commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biget', with a stylized flourish at the end.

Alain BIGET